

Pour nos conditions de travail

Élections aux Chambres d'agriculture



Si je suis candidate à l'élection de la chambre d'agriculture de l'Ile-de-France, c'est avant tout parce que, militante Cgt de longue date, je souhaite que les revendications de mon organisation syndicale soient évoquées partout où les salariés ont un droit d'expression même limité.



C'est une expérience à faire valoir y compris dans l'agriculture où se déroule intensivement la précarité de l'emploi.

Par ailleurs, ce secteur a toujours eu du retard comparativement aux autres secteurs de l'économie sur le plan social, que ce soit pour la protection sociale, les comités d'entreprise, les conventions collectives.

Par contre, dans cette période où le patronat cherche à casser notre système de protection sociale, les dirigeants agricoles montrent leur capacité à être novateurs.

En effet, dans ma fonction d'administratrice de la Caisse de Msa de l'Ile-de-France, j'assiste à une déviation de la Sécurité sociale vers une entrée d'offres de services à ceux qui pourront se payer.

Il est grand temps de mobiliser les salariés sur ce problème vital.

Par ailleurs, salariée de Groupama Paris-Val de Loire, j'aimerais, dans ce lieu d'orientation des décisions, pouvoir m'exprimer sur la dégradation des conditions de travail dues à une gestion du personnel par le stress entraînant des conséquences graves sur leur santé et leur vie familiale. Ces phénomènes s'expliquent avec les différentes réorganisations en cours liées à la volonté de Groupama de rentrer en Bourse, et donc de de privilier les actionnaires au détriment des salariés, de leur emploi et de leur salaire.

A tous ceux qui partagent mes inquiétudes et mes espoirs : profitez des élections aux chambres d'agriculture pour voter Cgt !

Mathilde Sabino, Cadre à Groupama Paris / Val de Loire

Le vote Cgt, le vote de l'efficacité

Si je suis élue(e) à l'élection de la chambre d'agriculture de l'Ile-de-France, j'assiste à une déviation de la Sécurité sociale vers une entrée d'offres de services à ceux qui pourront se payer.

Salarié(e)s de la production agricole et vous êtes appelé(e)s prochainement à élire vos représentants dans les Chambres d'agriculture. Ceux-ci vous représenteront pour les six prochaines années.

Il s'agit d'un moment important de démocratie sociale dont les enjeux sont importants tant les pouvoirs économiques et sociaux de ces Chambres sont réels.

Ces élections sont l'occasion de faire valoir vos revendications pour de meilleures conditions sociales : pour une augmentation significative de vos salaires, une résorption de la précarité au travail, l'amélioration de votre protection sociale et l'obtention de la retraite à 55 ans pour les travaux pénibles qui sont légion dans le secteur agricole !

Ces élections sont aussi l'occasion d'exprimer votre point de vue sur votre secteur professionnel et les entreprises qui y participent, notamment en encourageant le développement d'une politique agricole plus dynamique parce que plus durable.

Les listes présentées par la Cgt à votre suffrage portent cette double exigence.

La présence sur celles-ci de nombreux professionnels de terrain, de militants syndicaux disponibles et à votre écoute est la garantie que vos aspirations s'exprimeront pleinement au sein des Chambres d'agri-

culture. De futurs élus qui, d'ores et déjà, s'engagent à vous rendre compte régulièrement de leurs activités.

Au-delà, je vous invite à vous syndiquer pour donner encore plus de force à votre vote et à votre action.

En votant pour les listes Cgt, vous allez exprimer votre volonté de changement et de progrès pour tous. Saisissez cette opportunité de vous faire entendre.

Nous avons encore besoin de vous pour aller plus loin, pour faire entendre partout et plus fort la voix des salarié(e)s.

Si vous n'avez pas de syndicat Cgt sur votre lieu de travail, vous pouvez aisément nous contacter ou rencontrer l'organisation Cgt la plus proche de vous dont vous trouverez les coordonnées sur notre site Internet : www.cgt.fr

Vous syndiquer et voter Cgt, c'est résolument mettre de votre côté tous les atouts pour qu'en ensemble nous construisions notre avenir.

Bernard Thibault,
Secrétaire général de la Cgt



Vote par correspondance

Les bulletins de vote ne doivent comporter ni adjonction, ni suppression ou rature de nom.

Le vote en lui-même :

- tout électeur introduit son bulletin de vote dans une enveloppe opaque ;
 - il glisse celle-ci dans l'enveloppe d'envoi qu'il doit cacheter.
- Cette enveloppe d'envoi comporte :
- un recto sur lequel doit être cochée la case du collège d'appartenance :
 - 3a - Salariés de la production agricole,
 - 3b - Salariés des groupements professionnels agricoles,
 - au verso l'électeur doit inscrire son nom et prénom, et signer dans le rectangle.
- Attention : La non signature sur l'enveloppe, l'absence de nom et prénom ainsi que l'absence de marquage de la case du collège d'appartenance 3a ou 3b, sont des motifs de non prise en compte du vote.**

Conception + réalisation : la Cgt - espace Qualité de Vie syndicale - Case 5-1 - 265 rue de Paris - 93516 Montreuil cedex ; les fédérations Cgt de l'Agré-Alimentaire, des syndicats du personnel de la Banque et de l'Assurance, des Organismes sociaux.

Imprimante : Allégro CI - 01 44 98 37 97
Impression : Allégro Communication de la Cgt - ring 5/01/07
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Au service de l'agriculture nationale

Pour notre protection sociale Msa

Je suis candidat aux élections de la chambre d'agriculture du département tout d'abord parce que je suis militante Cgt et que le devoir d'un militant est de s'investir et de représenter son organisation au sein de ces instances.

Je suis salarié d'une coopérative agricole détenant de nombreuses sociétés d'énergie internationale, dont l'influence sociale et économique, notamment à la Msa et la chambre d'agriculture est très importante.

Il est nécessaire de rétablir, à ce titre, le principe qui régit la coopération : 1 homme, 1 voix.

La marchandisation de l'agriculture, comme le veulent certains, est de nature à conduire notre potentiel agricole national vers une logique libérale dont on mesure malheureusement les effets dans d'autres secteurs d'activité.

Le maintien et le développement d'une agriculture rurale garantissant nos emplois doit permettre de préserver la souveraineté alimentaire de notre pays.

Je suis également candidat pour porter haut les revendications des salariés et faire valoir nos droits au sein de la chambre d'agriculture qui, je le rappelle, est un service public pour tous et pas seulement l'apanage de quelques patrons paysans.

La chambre d'agriculture doit jouer un véritable rôle économique dans la création d'emplois stables qualifiés et bien rémunérés ainsi que dans la mise en place d'une protection sociale de haut niveau. C'est maintenant à nous, salariés, d'occuper la place qui nous revient.

Jean-Luc Longeon, Chahuteur, coopérative agricole,
Elu Cgt, délégué du personnel

La Msa se restructure sous l'impulsion patronale et gouvernementale qui veut la privatiser.

Ce fut d'abord Msa 2000 puis le plan stratégique institutionnel 2000-2005 et maintenant le Plan d'Action Stratégique qui engagera l'institution, jusqu'en 2010.

De 78 caisses départementales Msa en 2000, nous sommes passés à 53 et en 2010 l'objectif est de 35 caisses.

C'est une totale renise en cause du fondement même de notre système de protection sociale démocratique, solidaire, de proximité, universel et sans but lucratif.

Les administrateurs Cgt condamnent la liquidation des caisses et ont voté contre le plan stratégique 2010.

La Cgt exige une protection sociale de haut niveau en revendiquant :

- Le droit à la santé gratuite pour tous ;
- la retraite à 55 ans à taux plein ;
- la suppression des exactions patronales ;
- la création d'emploi en Cdi à temps complet et le Smic à 1 600 € ;
- la gestion aux seuls salariés et usagers des caisses Msa ;
- le vote démocratique des administrateurs dans les caisses.

La Cgt est de tous les combats pour défendre notre protection sociale.

Toutes les élections, y compris celles des Chambres, contribuent à faire avancer nos exigences. Nous y sommes. Et pas pour faire de la figuration !

Anne Garetta, Salariée d'organisme agricole,
Administratrice Cgt Msa

Quel peut être l'influence d'un élu Cgt au sein d'une Chambre d'agriculture ?

Seul élu Cgt sortant de la chambre d'agriculture de la Vienne, je dois dire honnêtement qu'à terme de ce mandat, il ne m'a pas été ais de peser dans cette instance où le patronat agricole représenté par le syndicalisme officiel, Idsea et Cdja, s'est arrogé sans aucun partage la direction de la Chambre. Aucun salarié n'est représenté au bureau ou dans les instances décisionnelles et donc, jamais le devenir des salariés de l'agriculture et des forêts n'a pu y être débattu. Seul le développement agricole résultant d'un productivisme effréné au service des agriculteurs, et surtout des plus gros, a été au cœur des débats !



La présence d'un groupe Cgt, composé de militants issus des exploitations et des organismes agricoles du département, doit permettre de rebâtir l'équilibre des forces dans la place des salariés au sein de la Chambre et des différentes structures auxquelles leurs élus peuvent être désignés, pour ainsi influer sur les choix opérés en matière de développement agricole, notamment en favorisant une politique dynamique de l'emploi salarié et un développement de la formation professionnelle qui favorisent l'acquisition d'une technicité de haut niveau pour le plus grand nombre.

La chambre d'agriculture étant une assemblée élue au suffrage universel, et dotée d'une mission de service public, la présence plus nombreux d'élus Cgt en son sein doit permettre également qu'un véritable débat démocratique débouchant sur des propositions concrètes s'engage sur les grands thèmes qui sont et seront au cœur des préoccupations citoyennes du 21e siècle à savoir : l'environnement et le développement durable et la sécurité alimentaire.

Les élus Cgt seront les porte-parole des salariés en formulant des propositions cohérentes et réalisistes

Jack Bougoumin, Contrôleur à la Msa,
Elu Cgt Chambre d'agriculture 86

Pour nos revendications

Ces élections constituent un enjeu majeur pour la représentativité syndicale.

Nous voulons appuyer sur l'importance de nos revendications.

De meilleurs salaires par une révalorisation urgente du pouvoir d'achat avec des grilles conventionnelles ayant pour minimum 1 600 € au coefficient 100, et 300 € d'augmentation de salaire pour tous, tout de suite. Des emplois stables et qualifiés.

Le maintien de l'emploi en transformant l'emploi précaire en emploi stable, une formation professionnelle qualitative et reconnaissante. Mais aussi le logement des salariés qui est une question importante. La mise en place de véritables droits syndicaux. Et pour nous paysagistes, une amélioration sensible de notre couve et réconventionnelle, que nous avons su faire avancer dans la dernière période. Et cela contre le patronat qui ne veut rien lâcher.

Nous pensons aussi que la Chambre d'agriculture joue un rôle essentiel dans la vie économique du département et nous conseillons la place dominante du patronat agricole qui s'est arrogé, à lui seul et sans partage, la direction des chambres d'agriculture.

Leurs missions de celles-ci devraient être de représenter, après des pouvoirs publics, l'ensemble des acteurs agricoles, salariés compris, de soutenir des projets en divers domaines : développement de filières de production, aménagement, recherche de nouveaux débouchés, un véritable service public. L'agriculture un secteur stratégique pour l'économie nationale, l'emploi, les échanges extérieurs et l'indépendance alimentaire du pays.

Joël Colpin, Cadre paysagiste
Elu Cgt Chambre et prud'homme

Luttes, en forêts comme ailleurs !

Les Directions du Crédit Agricole s'inscrivent dans les objectifs du patronat et du gouvernement : casser le Code du travail et les conventions collectives.

Ainsi, aujourd'hui, la Direction générale priviliege les « garanties individuelles » qui ne sont que mirroirs aux alouettes. Mais il ne peut y avoir de garanties pour chaque individu que s'il existe des garanties pour tous. Cette volonté de réduire nos garanties se conjugue à des politiques financières qui ne visent qu'à accroître la puissance économique, financière et même politique de quelques uns.

Depuis sa privatisation, le Crédit Agricole est engagé dans une spirale d'abandons du mutualisme et de ce qu'étaient ses missions essentielles au service de notre souveraineté agricole et alimentaire, du développement de la vie et de l'activité en milieu rural. Dans les Chambres d'agriculture, ceux de nos dirigeants qui y siègent menent cette politique de régression sociale mais aussi de rechercher effrénée des profits et de finançarisation.

C'est pourquoi, pour nombre d'entre nous, il est important d'être partie prenante de cette élection. Parce que tout est lié, nous y participons pour faire avancer nos revendications.

Georges Chapuis, Salarié du Crédit Agricole, Délégué syndical Cgt
Olivier Suter, Ouvrier forestier, Délégué syndical Cgt Onf

Pour nos garanties collectives

Les Directions du Crédit Agricole s'inscrivent dans les objectifs du patronat et du Code du travail et les conventions collectives.

Ainsi, aujourd'hui, la Direction générale priviliege les « garanties individuelles » qui ne sont que mirroirs aux alouettes. Mais il ne peut y avoir de garanties pour chaque individu que s'il existe des garanties pour tous.

Cette volonté de réduire nos garanties se conjugue à des politiques financières qui ne visent qu'à accroître la puissance économique, financière et même politique de quelques uns.

C'est pourquoi, pour nombre d'entre nous, il est important d'être partie prenante de cette élection. Parce que tout est lié, nous y participons pour faire avancer nos revendications.

Georges Chapuis, Salarié du Crédit Agricole, Délégué syndical Cgt
Olivier Suter, Ouvrier forestier, Délégué syndical Cgt Onf